

Projet Pédagogique



ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DU GIROU
Mairie - Place Bellegarde - 31380 GRAGNAGUE
Association Loi de 1901
02/06/2019

SOMMAIRE

PRESENTATION	PAGE 2
VALEURS ET PRINCIPES	PAGE 3
Qualité de transmission	
Pédagogie	
Motivation et investissement	PAGE 4
Ouverture et écoute	
Convivialité	
Communication	
Promotion	
DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES	PAGE 5
Sensibilisation	PAGE 6
Parcours	PAGE 7
Pratiques collectives	PAGE 16
COMMUNICATION	PAGE 17
PROMOTION	PAGE 18
CONCLUSION	PAGE 19

PRESENTATION

L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DU GIROU

L'école de musique de la vallée du Girou (EMVAG) est une structure associative née en 1997 de la volonté d'un groupe amical porté notamment par Jean-André MESSONNIER. L'objet de l'association est de proposer à ses adhérents une pédagogie globale, nécessaire à l'acquisition de l'autonomie dans la pratique musicale et plus généralement un cadre pour promouvoir la musique dans la vallée du Girou.

En partant de l'éveil pour passer par un cursus « classique » en deux cycles sans oublier les parcours individualisés, l'école de musique de la vallée du Girou met en œuvre les conditions pédagogiques nécessaires à l'épanouissement de la vie musicale des adhérents de l'association. De plus, l'école de musique souhaite proposer aux habitants de la communauté de communes différentes manifestations validant les progrès de nos adhérents et des actions qui promeuvent la musique.

Ce projet se réfère, dans son objectif, son organisation et son fonctionnement, à différentes sources et documents :

- Les statuts de l'Ecole de Musique de la Vallée du Girou
- Le projet d'établissement de l'Ecole de Musique de la Vallée du Girou
- Le schéma d'orientation de l'organisation pédagogique de l'enseignement musical (ministère de la culture)
- Les recommandations de l'Union Départementale des Ecoles de Musique de la Haute Garonne (31)

Le projet pédagogique est un outil essentiel destiné à rendre cohérentes et efficaces les actions de l'école de musique. Il doit, pour être une plus-value, être connu et intégré par tous les intervenants de l'association.

VALEURS ET PRINCIPES

Qualité de transmission

Il est très important pour l'école de musique de transmettre un apprentissage de qualité aux adhérents. Dans cet esprit, il est impératif de s'entourer d'une équipe pédagogique à la fois performante et ouverte sur la diversité des pratiques. Les professeurs, entourés du conseil d'administration et des adhérents forment une communauté qui interagit pour créer une expérience de pratique musicale globale.

Pédagogie

La pédagogie est décidée par l'équipe pédagogique et organisée par le directeur en corrélation avec le conseil d'administration. La structure pédagogique est divisée en dispositifs permettant de répondre aux divers objectifs que s'est alloué l'école de musique.

Les grands dispositifs sont les suivants

❖ Sensibilisation

- Eveil musical
- Eveil instrumental
- Année probatoire

❖ Parcours

- Parcours cadre
 - Modules
 - Formation musicale générale
 - Pratique individuelle
 - Pratique collective
 - Cycles
 - Objectifs
 - Evaluation
 - Organisation
- Parcours personnalisé

Comme son nom l'indique, le parcours personnalisé est mis en place en concertation avec le ou les élèves concerné(s). Après discussion avec les élèves, l'équipe pédagogique définit des objectifs à atteindre et les outils à mettre en œuvre pour atteindre ceux-ci.

❖ Pratiques collectives

Ce dispositif est destiné à encadrer les adhérents qui participent aux différents ensembles.

Motivation et investissement

La motivation est, pour l'école de musique, un des points cruciaux pour l'école de musique. Renforcer pour chacun cette motivation, c'est permettre un investissement plus grand dans la pratique musicale et une chance plus grande d'atteindre et dépasser les objectifs

Ouverture et écoute

La structuration des dispositifs pédagogiques n'empêche en aucun cas l'école de musique d'être à l'écoute des desideratas des adhérents. Le projet pédagogique contient des dispositifs qui lui permettent d'être souple et adaptatif tout en restant cohérent.

Convivialité

L'école de musique doit, dans toutes ses activités, avoir à cœur de garder un esprit de convivialité. La musique est en effet un vecteur de relation sereine et apaisée.

Communication

L'école de musique a le désir de communiquer sur les différentes actions qu'elle mène. Aussi s'est-elle dotée d'un site internet. Elle édite également une lettre d'information intitulée « EMVAGINFO' » à laquelle participe le directeur pédagogique. Le directeur pédagogique veillera également à une communication fluide à l'intérieur de l'équipe pédagogique et entre l'équipe pédagogique et le conseil d'administration. La communication est une composante importante de la gestion d'une école et doit en cela être traitée avec soin.

Promotion

Les actions de l'école de musique revêtent un intérêt et une qualité certaine. Il est par conséquent intéressant de promouvoir celles-ci. La promotion des activités de l'école de musique et plus généralement de la musique sur le territoire de la communauté de communes est l'un des projets majeurs de l'EMVAG.

La philosophie de l'école de musique est donc, dans un souci de qualité, de mettre en œuvre une pédagogie qui prenne en compte la motivation des adhérents en restant à leur écoute. La convivialité est un des éléments constitutifs du caractère de l'école. Enfin, la communication et la promotion de l'école par nos actions doivent permettre de donner une image plus large de celle-ci.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES

Pour adapter son offre à la diversité des besoins des adhérents, l'Ecole de Musique de la Vallée du Girou structure son cadre pédagogique en trois dispositifs différents.

❖ Sensibilisation

Découverte des mondes sonores et premier contact aux instruments de musique.

- **Eveil musical**
- **Eveil Instrumental**
- **Année probatoire**

❖ Parcours

Véritable organisation de l'évolution dans les différents modules de nos adhérents, selon des objectifs concertés et en cohérence avec la politique pédagogique de l'école.

- **Modules**
 - Formation musicale générale
 - Pratique individuelle
 - Pratiques collectives
- **Parcours cadre**
 - Cycle I
 - Objectifs
 - Evaluation
 - Organisation
 - L'inter cycle
 - Cycle II
 - Objectifs
 - Evaluation
 - Organisation
- **Parcours personnalisé**

Parcours concerté avec un adhérent ou un groupe d'adhérents afin d'atteindre des objectifs décidés en commun.

❖ Pratiques collectives

Espace de pratiques collectives où les adhérents peuvent participer à la vie des ensembles de l'école.

❖ Sensibilisation

➤ Eveil musical

Atelier accessible à partir de 5 ans, l'éveil musical est destiné à ouvrir les enfants au monde des sons organisés.

- Objectifs
 - ◆ Permettre un premier contact entre les enfants et la musique.
 - ◆ Créer une atmosphère de confiance et de convivialité en ayant comme outils les jeux musicaux (vocaux, avec des percussions, des accessoires pédagogiques, l'écoute active, la répétition, l'appréhension musicale dans l'espace...)
 - ◆ Découvrir différents styles musicaux et les musiques du monde.
 - ◆ La préparation à l'entrée dans un parcours pédagogique.
- Organisation
 - ◆ Les cours se font avec un effectif de 5 à 10 élèves.
 - ◆ La durée du cours est de 45 mn hebdomadaire.
 - ◆ Une mise en situation publique est souhaitable au cours de l'année.

➤ Eveil Instrumental

L'atelier d'éveil instrumental est une approche un peu plus précise des instruments enseignés par l'école de musique.

- Objectifs
 - ◆ Donner la possibilité à l'élève de prendre contact avec un instrument enseigné dans l'école afin d'entrer dans un parcours.
 - ◆ Faire découvrir les instruments et les présenter dans leurs familles et dans les différents styles dans lesquels ils évoluent.
 - ◆ Initier les toutes premières bases de la technique (souffle, pratique de l'archet, position au clavier...)
- Organisation
 - ◆ Les cours se font avec un effectif de 1 ou 2 élèves.
 - ◆ La durée du cours est de ¼ d'heure pour 1 élève de 30 mn pour 2.

➤ Année probatoire

L'année probatoire est une année hors parcours, où l'élève peut prendre conscience de ce qu'est la pratique de la musique sans pour cela être évalué ou devoir s'exposer en public.

- Objectifs
 - ◆ Une première prise de contact avec la formation musicale générale en douceur et avec sérénité.
 - ◆ Première acquisition des techniques sur l'instrument choisi.
- Organisation
 - ◆ Les cours se décomposent en 20 mn de pratique individuelle (instrument) et 45 mn de formation musicale générale pour un volume total de 65 mn hebdomadaire.
 - ◆ Les professeurs de pratique individuelle peuvent, lorsque c'est possible et qu'ils le souhaitent, pratiquer un cours à deux ou trois élèves et ainsi proposer 40 mn ou 60 minutes de présence aux élèves concernés.
 - ◆ Le suivi de l'élève est fait par les professeurs de pratique individuelle et de formation musicale qui en réfèrent au directeur pédagogique.
 - ◆ La progression de l'élève ne fait pas l'objet d'examen formel mais doit être le sujet de l'attention des professeurs.
 - ◆ L'année probatoire est, comme son nom l'indique, organisée sur une année scolaire et n'a pas pour vocation à être renouvelée.

❖ Parcours

L'école de musique a constamment à l'esprit de présenter à ses adhérents un enseignement cohérent et homogène. A cet effet, l'équipe pédagogique prend soin de travailler en permanente communication interne ainsi qu'en lien avec le conseil d'administration. Nous souhaitons faire évoluer les actions de l'association dans un espace amical et dans la sérénité de parcours organisés. Nous organisons notre travail d'acquisition des connaissances autour de trois modules qui sont :

- la formation musicale générale
- la pratique individuelle
- les pratiques collectives

Avec cette articulation, l'école de musique donne un cadre à l'enseignement dans son établissement et pour garder une certaine souplesse et s'adapter aux objectifs et aux besoins de ses adhérents, donne deux directions à son processus d'évolution dans les parcours.

Tout d'abord un parcours cadre, puis un parcours personnalisé dont nous parlerons plus tard.

➤ Modules

● Formation musicale générale (FMG)

- ◆ Acquisition du langage et des codes de l'écriture musicale
 - Lecture rythmique
 - Lecture de notes
 - Découverte de la notation américaine
- ◆ Pratique vocale
 - Chant individuel
 - Chant choral
 - Déchiffrage chanté
- ◆ Analyse
 - Connaissance des modes et tonalités
 - Éléments d'analyses (formes, cadences, structures...)
 - Esthétiques et styles
 - Éléments d'harmonie
- ◆ Initiation à la composition et à l'improvisation

● Pratique individuelle (PI)

- ◆ Travail de l'instrument
 - Acquisition des techniques de base
 - Posture
 - Technique
 - Connaissance du répertoire
- ◆ Travail en vue de la pratique collective
 - Travail des partitions
 - Travail sur l'intégration dans le groupe
 - Écoute du groupe en situation de jeu

● Pratiques collectives (PC)

- ◆ Intégration dans un groupe
- ◆ Intégration dans un pupitre
- ◆ Notion de gestion d'un pupitre
- ◆ Expérience en solo
- ◆ Expérience en soliste
- ◆ Expérience de gestion d'ensemble de musique de chambre

➤ Parcours cadre

Le parcours cadre est le parcours qu'entreprend classiquement un de nos élèves lorsqu'il passe la porte de notre école. L'élève peut avoir ou non suivi les cursus d'éveil et d'année probatoire.

L'objectif principal de ce parcours est de procurer à l'élève l'autonomie nécessaire à une pratique musicale épanouissante et décontractée. Un second objectif est, en coopérant avec d'autres écoles du département, d'offrir la possibilité à nos élèves de valoriser leurs connaissances dans d'autres établissements. Enfin un autre objectif est de donner à l'élève le niveau requis pour intégrer un Conservatoire à Rayonnement Régional dans de bonnes conditions s'il le souhaite.

▪ Cycle I

Les cycles contiennent chacun quatre niveaux. Pour le cycle I ils sont dénommés comme suit :

1° cycle 1° année

1° cycle 2° année

1° cycle 3° année

1° cycle 4° année

• Objectifs

L'objectif global de ce cycle est de donner à l'élève les bases nécessaires à une pratique musicale encadrée. A l'issue de ce cycle l'élève est, dans les actions musicales auxquelles il participe, un élément constitutif.

FMG	OBJECTIFS
1C1	<p><u>Solfège</u> Lecture de notes en clé de sol et en clé de fa4 dans la portée. Connaissance des rythmes : des rondes, blanches, noires, croches, les valeurs pointées, les silences... Connaissance des mesures binaires 2/4, 3/4, 4/4, C ...</p> <p><u>Chant</u> Chant préparé individuel Chant choral à une voix</p> <p><u>Culture musicale</u> Histoire des grandes périodes Découverte de musique du monde Découverte des grandes esthétiques</p>

1C2	<p>Approfondissement des acquis de première année</p> <p><u>Solfège</u> Connaissance des rythmes des doubles croches, Connaissances des mesures ternaires 3/8, 6/8, 9/8, 12/8 ...</p> <p><u>Chant</u> Initiation au déchiffrage chanté</p> <p><u>Culture musicale</u> Eléments d'analyse musicale (tonalités, modes, grandes structures)</p>
1C3	<p>Approfondissement des acquis des années précédentes</p> <p><u>Solfège</u> Clé de sol et de fa4 élargissement de la tessiture Travail des équivalences</p> <p><u>Chant</u> Travail du déchiffrage chanté Chant choral à deux voix</p> <p><u>Culture musicale</u> Initiation à l'analyse sur des textes musicaux Ecoute active et critique</p>
1C4	Renforcer et valider les acquis

P. I.	Objectifs
1C1	<p>Appréhension de l'instrument Connaissance de la posture Premier pas dans la littérature de l'instrument Préparation au jeu collectif (dans la mesure du possible)</p>
1C2	<p>Approfondissement des acquis des années précédentes</p> <p>Connaissance de l'instrument et appropriation Travail et adaptation individuelle de la posture Mise en œuvre des exercices techniques Découverte de la littérature de l'instrument Préparation au jeu dans un ensemble polyphonique</p>
1C3	Approfondissement des acquis des années précédentes

	Gestion de l'instrument (entretien, changement du matériel consommable, visite chez le luthier...) Appropriation et amélioration de la posture Travail des grands exercices techniques de l'instrument Travail de la littérature de l'instrument Préparation au jeu dans un grand ensemble multi-instrumental
1C4	Renforcer et valider les acquis

P. C.	Objectifs
1C1	Jouer ensemble et comprendre les indications de base du leader du groupe
1C2	Approfondissement des acquis des années précédentes Prise de conscience de la polyphonie Rester concentré dans un environnement à voix multiples...
1C3	Approfondissement des acquis des années précédentes Intégration dans un groupe Synchronisation du jeu et de l'écoute en situation de jeu Préparation à l'intégration dans un grand ensemble polyphonique et multi-instrumental
1C4	Renforcer et valider les acquis

- Evaluations

Chacun de nos élèves doit, dans le cadre de ce parcours, être évalué avec rigueur et transparence. Dans cette perspective, nous mettons en place un système de contrôle continu adapté aux différentes activités pour ce qui est de la progression à l'intérieur du cycle.

Contrôle continu pour l'évolution interne au cycle

Les outils d'évaluation sont élaborés, mis en place et effectués par l'équipe pédagogique en conformité avec le projet pédagogique de l'école. Ils sont validés par le directeur pédagogique après présentation au conseil d'administration.

Les outils d'évaluation sont harmonisés et appliqués à toutes les activités d'un même module à l'intérieur d'un même cycle.

Chaque élève a un livret de suivi où sont consignés, outre son assiduité, les forces et les faiblesses qu'il révèle.

En cohérence avec le projet pédagogique, sera actée sur le livret, l'acquisition des compétences dans les différents modules.

Chaque passage d'une année à l'autre sera acté sur le livret de suivi.

Le livret de suivi est un outil de communication entre les membres de l'équipe pédagogique, l'élève et les responsables de celui-ci.

Examens pour la fin du cycle

Le terme du cycle sera sanctionné par des examens de fin de cycle dans les différents modules.

Pour la formation musicale générale

L'examen est très largement inspiré des examens pratiqués par l'UDEM (Union Départementale des Ecoles de Musiques) et des différents organismes intéressés par l'éducation musicale (CMF, CRR, ministère de la culture...)

Il comporte une partie orale, qui met en avant la lecture musicale mais aussi la pratique vocale, puis une partie écrite validant les connaissances théoriques et l'analyse auditive (dictées, reconnaissances de formes ...).

Sur proposition du professeur de formation musicale générale, l'élève pourra faire l'objet d'une présentation aux examens départementaux.

Il est obligatoire pour valider l'obtention du cycle.

Pour la Pratique Individuelle

L'examen est inspiré des examens pratiqués par l'UDEM (Union Départementale des Ecoles de Musiques)

Il comporte l'interprétation d'une pièce du répertoire et d'un déchiffrage.

Il fera l'objet d'un examen par l'école de musique. Le jury sera composé à cette occasion du professeur de pratique individuelle, d'un des professeurs spécialistes d'une autre pratique individuelle, du directeur pédagogique, d'une personne extérieure spécialiste de la discipline (si possible).

Sur proposition du professeur de pratique individuelle, l'élève pourra faire l'objet d'une présentation aux examens départementaux.

Pour les pratiques collectives

Un outil d'évaluation est mis en place par l'équipe pédagogique en cohérence avec le projet pédagogique.

L'élève est mis en situation de pratique collective en public. Au cours du concert il est mis en avant pour permettre de mieux évaluer ses capacités.

Le jury est composé du professeur de pratiques collectives et d'un professeur de pratique individuelle.

- Organisation
 - ◆ Le cycle comporte un volume horaire de minimum 2h hebdomadaire.
 - ◆ Les heures de cours se déclinent comme suit :

- Formation Musicale Générale 1h00

- Pratique Individuelle 30 mn

- Pratiques collectives 30 mn

- ◆ Le temps de pratiques collectives peut être plus important selon les activités que font les élèves.
- ◆ Le temps de passage d'un cycle est classiquement de 4 ans, mais il peut aller jusqu'à 5 ans selon la progression de l'élève.

- L'inter cycle

Il est courant que l'élève n'aborde pas tous les modules de la même façon et dans le même temps. De même, on pourra accepter qu'un élève puisse être dans un cycle pour un module et qu'il soit dans un autre pour un autre module. Cependant, un cycle, pour être validé, doit avoir fait l'objet d'examens réussis dans les trois modules.

- Cycle II

Les cycles contiennent chacun quatre niveaux. Pour le cycle II ils sont dénommés comme suit :

2° cycle 1° année

2° cycle 2° année

2° cycle 3° année

2° cycle 4° année

- Objectifs

L'objectif global de ce cycle est de donner à l'élève les bases nécessaires à une pratique musicale avec une grande autonomie. A l'issue de ce cycle, l'élève est un élément moteur dans les activités musicales auxquelles il participe

FMG	OBJECTIFS
2C1	<u>Solfège</u> Approfondissement des acquis du premier cycle Lecture de notes en clé d'ut3 et clé d'ut4 Appréhension des rythmes complexes Travail des notations annexes (appogiatures, notations contemporaines...) Transposition Chiffrage d'accord <u>Chant</u> Chant préparé individuel dans la littérature Chant choral Polyphonique <u>Culture musicale</u> Histoire des grands compositeurs Découverte de la world musique et du mélange

	Découverte des grands styles de musique populaires Eléments d'analyse
2C2	Approfondissement des acquis des années précédentes <u>Solfège</u> Découverte de la clé d'ut1 <u>Chant</u> Aisance vocale Initiation à l'improvisation vocale <u>Culture musicale</u> Analyse de partition en vue de l'interprétation
2C3	Approfondissement des acquis des années précédentes <u>Solfège</u> Travail de la transposition avec les clés Travail approfondi sur les équivalences dans toutes les mesures <u>Chant</u> Approfondissement des pratiques vocales <u>Culture musicale</u> Eléments d'écriture et de composition
2C4	Renforcer et valider les acquis

P. I.	Objectifs
2C1	Approfondissement des acquis du premier cycle Culture organologique de l'instrument Travail du jeu en situation originale (debout au piano, en mouvement...) Connaissance des grandes méthodes techniques Acquisition de nouvelles littératures Jeux polyphoniques à un par voix de façon active
2C2	Approfondissement des acquis des années précédentes Découverte des instruments de la famille, des instruments anciens Découverte d'une littérature alternative Préparation à l'initiative dans la pratique collective
2C3	Approfondissement des acquis des années précédentes Préparation à l'autonomie dans la pratique de la spécialité individuelle
2C4	Renforcer et valider les acquis

P. C.	Objectifs
2C1	Approfondissement des acquis du premier cycle Jouer ensemble et être un élément solide du groupe
2C2	Approfondissement des acquis des années précédentes Être une force de proposition dans l'interprétation du groupe
2C3	Approfondissement des acquis des années précédentes Pouvoir prendre l'initiative et seconder efficacement le leader dans les grands ensembles Être autonome dans sa pratique et dans son adaptation au groupe
2C4	Renforcer et valider les acquis

- Evaluations

Pour les évaluations, se référer au mode adopté pour le premier cycle.

- Organisation

Pour l'organisation se référer au mode adopté pour le premier cycle.

➤ **Parcours personnalisé**

Le parcours personnalisé a, pour l'école de musique, un triple but.

Le premier est de proposer à l'élève qui a effectué le parcours cadre d'organiser un nouveau parcours où il définira, en concertation avec l'équipe pédagogique, une nouvelle progression vers de nouveaux objectifs.

Le second est de proposer à l'élève ayant effectué le premier cycle du parcours et devenu adolescent ou étant adulte de glisser vers un parcours personnalisé.

Enfin le troisième étant de pouvoir proposer à un élève adolescent ou adulte qui a déjà les bases techniques nécessaires d'engager directement un parcours personnalisé.

Le parcours personnalisé peut comporter des objectifs très variés mais il est forcément composé de deux des modules du parcours cadre.

L'organisation du parcours est décidée en concertation avec l'élève et l'équipe pédagogique, il est validé par le conseil d'administration et le directeur pédagogique qui s'attacheront à en vérifier l'opportunité, la validité et la faisabilité au sein de l'école de musique.

Le parcours sera supervisé et évalué par un responsable choisi dans l'équipe pédagogique. L'opportunité d'un examen sera évoquée lors de l'élaboration du parcours.

❖ Pratiques collectives

La pratique collective est l'un des chevaux de bataille de l'école de musique. La socialisation, l'écoute des autres, la création de cohésion, sont des aspects positifs que génèrent la musique d'ensemble et l'école de musique souhaite faire cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour cela les pratiques sont déclinées en plusieurs niveaux.

➤ Par instrument ou familles d'instruments

- Dans les classes
Chaque professeur spécialiste aura à cœur de développer un « ensemble de classe » il le fera vivre et le présentera lors d'auditions.
- Le projet ensemble de cuivres
Le projet ensemble de cuivres, lui, est transversal puisqu'il se propose de regrouper des élèves de la classe de trompette, de trombone, de tuba, et de percussions. Il a fait l'objet d'un projet distinct au sein de l'école de musique.

➤ Les projets transversaux

Les projets transversaux sont ponctuels ou saisonniers.
Ils peuvent concerner plusieurs pratiques individuelles.
Ils peuvent être menés en partenariat avec d'autres organismes.
Ils sont portés par l'un des membres de l'équipe pédagogique.
Ils peuvent être produits hors les murs au profit d'un autre organisme.
Ils sont toujours vus et validés par le conseil d'administration et le directeur pédagogique.

➤ Grands ensembles instrumentaux

- L'orchestre école
C'est l'ensemble où tous les instruments enseignés à l'école peuvent se retrouver.
Il est destiné notamment à être le cadre de la pratique collective pour les élèves du 1^o cycle du parcours cadre.
Il se produit hors les murs, et peut se produire au profit d'autres organismes.
- L'orchestre d'harmonie
(Un cas particulier)
L'orchestre d'harmonie est la tête de pont de l'EMVAG.
C'est un ensemble qui a une organisation spécifique. Il a plusieurs missions qui lui sont dévolues par le conseil d'administration. Dans l'organisation de l'école, l'orchestre d'harmonie est le cadre des pratiques collectives de nombreux élèves de l'école de musique, c'est une de ses missions. Le niveau de deuxième cycle est le niveau idéal pour intégrer l'orchestre d'harmonie. Toutefois, sur proposition du professeur d'instrument et avec l'approbation du chef d'orchestre, un élève moins avancé peut participer à l'ensemble.

COMMUNICATION

La communication est un outil indispensable au bon fonctionnement de l'école de musique. Elle renforce la cohésion, elle rend les relations plus chaleureuses, elle apporte de la convivialité au sein de l'école. Le projet pédagogique reconnaît trois articulations dans les relations au sein de l'école de musique :

- La communication de l'équipe pédagogique en son sein.
- La communication entre l'équipe pédagogique et le conseil d'administration.
- La communication de l'école avec l'extérieur.

La communication de l'équipe pédagogique en son sein :

Elle est animée par le directeur pédagogique, qui en saisit la totalité dans la mesure du possible, tout en étant possible entre professeurs, pour permettre la fluidité des informations entre les membres de l'équipe.

Elle permet la gestion du quotidien par la diffusion au directeur des préoccupations ponctuelles et mesurées.

Elle facilite l'émergence de projets transversaux par des relations facilitées entre professeurs.

Elle utilise les principaux moyens en sa possession selon les goûts et les objectifs de chacun :

- le dialogue
- les communications téléphoniques (vocales, SMS)
- les moyens digitaux (courriel, Messenger...)

Le directeur a la responsabilité d'organiser et d'animer les réunions de l'équipe pédagogique. Celles-ci sont au nombre minimum de deux par année scolaire. L'équipe pédagogique garde à l'esprit que ces réunions sont partie intégrante de son engagement pédagogique et qu'il s'agit d'aborder les réunions pédagogiques avec la conscience professionnelle qui sied.

La communication entre l'équipe pédagogique et le conseil d'administration

Naturellement, les relations entre l'équipe pédagogique et le conseil d'administration se font par la médiation du directeur pédagogique. Toutefois, certaines circonstances peuvent amener un des membres de l'équipe pédagogique à directement communiquer avec le conseil d'administration en présence du directeur pédagogique. Parmi ces circonstances, on peut évoquer les projets transversaux.

La communication de l'école avec l'extérieur

L'équipe pédagogique a pour souci constant de communiquer sur les actions qu'elle mène. Elle utilise, pour cela, les moyens organisés et mis en œuvre par le conseil d'administration. On pense notamment aux affichages, au site internet, à la page Facebook.

La présentation et l'explication des actions pédagogiques fait partie du travail de celle-ci.

L'équipe pédagogique pense et met en œuvre des outils afin de communiquer sur les actions de l'école. On pense, par exemple, à la BIM (Brigade d'Intervention Musicale) qui est un outil intégré au pôle de ressources de l'EMVAG (nous en reparlerons pour la promotion), aux concerts hors les murs, aux portes ouvertes ...

PROMOTION

Dès lors que nous produisons des réalisations de qualité, il est vital pour nous de promouvoir l'école particulièrement, la musique plus globalement et d'être un élément incitateur à la pratique de la musique. Pour rendre cette promotion plus efficace, nous avons distingué trois types de public et avons choisi d'utiliser différentes réalisations pour toucher ces publics.

Le public des écoles

Il est particulièrement important de sensibiliser le jeune public à la musique. Pour cela l'EMVAG a élaboré un outil intégré au pôle de ressources de l'association, nommé BIM (Brigade d'Intervention Musicale). Ce concept, composé de l'équipe pédagogique, intervient ponctuellement en coordination avec les professeurs des écoles (de l'éducation nationale).

L'orchestre d'harmonie, participe également à cette promotion vers le jeune public en créant des projets en partenariat avec des écoles primaires ou des classes de collèges.

Lors de projets transversaux, le public visé est parfois celui du jeune public.

L'EMVAG, par le biais de son pôle de ressources, propose, lorsque cela est possible, un partenariat concrétisé par le détachement d'un personnel qui effectue des heures dans le cadre du temps périscolaire.

Le public des pratiquants de la musique

Les pratiquants de la musique restent toujours curieux de ce qui se fait dans leur environnement. Dans cette perspective il est impératif que nous leurs donnions les informations sur l'école et ses activités.

L'EMVAG développe un site internet et une page Facebook.

L'EMVAG diffuse une lettre d'information bimestrielle.

L'équipe pédagogique élabore lors de projets transversaux des collaborations avec des organisations (autres écoles de musique, école primaires, école de danse...).

L'orchestre d'harmonie conçoit des projets avec d'autres organismes liés à la musique.

Les autres publics

L'idéal enfin est d'atteindre tous les publics. L'école de musique crée. Au cours des saisons, des dispositifs permettant de présenter les réalisations au public.

L'école développe les moyens digitaux nécessaires à la promotion de celle-ci.

L'équipe pédagogique crée des auditions, des concerts hors les murs.

L'orchestre d'harmonie se produit lors de concerts ou d'aubades.

CONCLUSION

Ce projet a été élaboré en prenant soin de garder au centre de ses propositions la place de la personne. Il souhaite également refléter l'histoire et la réalité des pratiques de l'École de Musique de la Vallée du Girou. Il offre, à l'équipe pédagogique comme aux élèves, un outil pertinent pour pratiquer une vie musicale enthousiasmante et vivifiante. Il est enfin un référentiel dans la présentation de l'école devant les différents partenaires et administrations.

A la lecture de ce projet pédagogique **l'école de musique de la Vallée du Girou c'est :**

- Un espace de rassemblement pour toutes les personnes qui désirent vivre la musique.
- Une organisation qui donne un cadre à la pratique de la musique dans la Vallée du Girou.
- Un relai de communication en ce qui concerne les actions où la musique a sa place.
- Un outil de promotion de la musique.
- Un lieu de création d'évènements par le biais de la musique.

Trouver sa place dans un contexte en constante évolution est un challenge qui est vivifiant et enthousiasmant. Le projet de l'École de Musique de la Vallée du Girou est de coller au besoin de la pratique de la musique.

Nos souhaits sont pour les saisons à venir de :

- Continuer à développer les pratiques collectives.
- S'intéresser aux outils numériques.
- Développer les partenariats avec d'autres écoles.

Ce projet nécessitera une relecture tous les ans et une réécriture tous les trois ans.

Gragnague le, 2 Juin 2019